

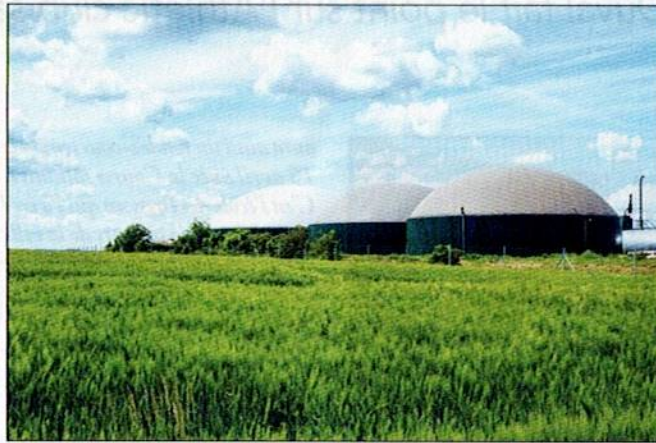
Sénas

Méthanisation : les raisons de l'arrêt d'un projet impopulaire

Jeudi dernier, le groupe CVE actait par un communiqué l'arrêt de ses études du projet de méthanisation à Sénas. En voici les raisons et l'état d'esprit du maire Philippe Ginoux au moment de l'annonce.

L'HISTOIRE S'EST ARRÊTÉE jeudi. De manière sèche et claire. Dans un communiqué, l'entreprise CVE (Changeons notre vision de l'environnement) a annoncé sa décision d'arrêter les études pour un projet de méthanisation à Sénas. Le point d'orgue à une montée de l'opposition accrue dans le village, symbolisée par le collectif "Sénas méthanisation, c'est non".

Pourquoi CVE a-t-elle pris une décision aussi rapide ? Le projet prévoyait, par cette unité de méthanisation, de créer pour la Métropole Aix-Marseille une filière de valorisation des matières organiques en traitant 30 000 tonnes de biodéchets et restes alimentaires produits à proximité. Ce qui permet aussi de produire du gaz renouvelable et de l'engrais organique. Arnaud Bossis, directeur général de CVE Biogaz, "déploie l'impossibilité pour son entreprise de poursuivre



Exemple d'une unité de méthanisation (Photo Shutterstock)

son engagement (notamment de moyens financiers) dans le développement d'une filière de valorisation des matières organiques à Sénas, dans la mesure où le fléchage par la commune du foncier qu'elle destine à l'installation de CVE ne s'est pas concrétisé à ce jour".

Première flèche décochée envers la municipalité. CVE déplore par ailleurs, que les phases d'information et consultation publiques aient été entravées par l'absence de volonté de dialogue sur le territoire. "Ce temps d'échanges était

nécessaire pour présenter le projet, recueillir les avis de l'ensemble de la population et acteurs locaux impliqués et permettre au conseil municipal de Sénas de prendre une décision finale avant mi-décembre. Nous ne pouvons que regretter les généralités et les fausses allégations véhiculées par des opposants à propos de la méthanisation sans donner l'opportunité aux Sénassais et Sénassais d'avoir une vision globale du projet et d'en comprendre les multiples bénéfices pour leur territoire".

"LA VILLE N'ÉTAIT PAS LA PLUS ADAPTÉE"

Pour CVE, "l'illustration de ces blocages est que la mise en délibération de la cession du foncier en Conseil municipal a été repoussée sine die". Deuxième flèche, mine de rien.

Quelque heures avant une réunion publique (voir ci-dessous),

le maire Philippe Ginoux goûtaient ces arguments. "Sur le papier, la méthanisation est intéressante. Mais on la connaît peu, il n'y a que 4 unités dans le département". Et le maire rappelle la genèse du projet : "il faut savoir si on veut rendre ce territoire plus vertueux ou pas. Alors on avait décidé de faire cette étude pour réfléchir ensemble sur le traitement des déchets. Sur le papier, encore une fois, se dire que l'on peut traiter les déchets ménagers pour qu'il y ait moins d'enfouissement, tout en créant de l'énergie, ça fait rêver". Sauf que le maire en est venu au constat que "après étude, il y a aujourd'hui plus d'inconvénients que d'avantages à créer une unité de méthanisation à Sénas. Il y a beaucoup de revers à la médaille : des questions sur l'environnement, l'acceptation de la population, notre secteur agricole pas adapté, la question du cheminement des déchets, etc. La ville n'était pas

la plus adaptée du territoire à accueillir ce site, même si ce n'était pas un incinérateur non plus". Et alors, qu'en est-il de ce foncier non clairement fléché sur la commune ? "CVE savait dès le départ qu'avec notre PLU (plan local d'urbanisme) voté en 2016, une entreprise ICPE (Installations classées protection de l'environnement) ne peut pas aujourd'hui s'installer sur un terrain à Sénas. Il fallait passer par le vote d'une modification du PLU en conseil municipal puis voter ensuite une délibération pour vendre un terrain. Les difficultés et les procédures, CVE les connaissait". Au final, le projet (discuté depuis un an) est bel et bien enterré, ce qui semble mettre tout le monde d'accord. Vendredi soir, une réunion publique revenait en partie sur le sujet (voir ci-dessous) et a bien clôturé le débat.

ALEXANDRE VALERA